

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2016 DE LA COMMUNE DE LE MAISNIL**

**Etaient présents**

**Mmes :** C. CHARLOT – V. GAUTIER – C. HERMANT – V. JACINTO

**Mrs. :** M. BORREWATER – F. COQUEREL – Y.B. DE BEURMANN – L. DESROUSSEAUX – D. DUQUESNE – J.C. RUHANT – L. VAN DRIESSCHE – D. WICQUART

**Excusés :** G. GALLOIS – A. KEDZIERSKI

*Monsieur Pierre-Antoine DELAVAL a été nommé secrétaire.*

Monsieur le Maire ouvre la séance par un hommage à la mémoire d'Alain BRICOUT, Conseiller Municipal. Alain était responsable de la commission animation et prenait à cœur ses missions. Les membres du Conseil n'oublieront pas son caractère jovial, et sa rigueur dans l'exercice de ses fonctions. Alain était notamment à l'origine de l'organisation d'un concert dans l'église en collaboration avec la médiathèque.

Monsieur le Maire demande une minute de silence en la mémoire d'Alain, décédé le 26 mars 2016, à l'âge de 64 ans. Toutes les pensées du Conseil Municipal vont vers Francine, son épouse, Guillaume, son fils et Edith, sa belle-fille.

### **I. LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 8 MARS 2016**

Il est donné lecture du compte-rendu de la réunion du 8 mars 2016. Le compte-rendu est approuvé et signé par les membres qui y étaient présents.

### **II. DELIBERATION CONCERNANT L'APPROBATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – BUDGET ANNEXE « FRESNOY » - N° 2016-04-19.01**

*Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Luc VAN DRIESSCHE, Adjoint au Maire chargé des finances, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par M. BORREWATER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,*

*a) lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :*

#### **Section INVESTISSEMENT**

Total des dépenses.....183 598,73 €	Total des recettes..... 264 800,49 €
Excédent de l'exercice ..... 81 201,76 €	
Déficit antérieur reporté ..... - 264 800,49 €	
<b>Résultat définitif..... - 183 598,73 €</b>	

#### **Section FONCTIONNEMENT**

Total des dépenses.....752 905,89 €	Total des recettes..... 770 542,80 €
Excédent de l'exercice ..... 17 636,91 €	
Excédent antérieur reporté.....291 103,00 €	
<b>Résultat définitif.....308 739,91 €</b>	

**RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015 : Excédant : 125 141,18 €**

- b) constate aussi bien, pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,*
- c) reconnaît la sincérité des restes à réaliser,*
- d) vote et arrête les résultats définitifs résumés ci-dessus, par 11 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.*
- e) Ont signé au registre des délibérations :*
- Mmes : C. CHARLOT – V. GAUTIER – C. HERMANT – V. JACINTO*
- Mrs. : F. COQUEREL – Y.B. DE BEURMANN – L. DESROUSSEAUX – D. DUQUESNE – J.C. RUHANT – L. VAN DRIESSCHE – D. WICQUART*

### **III. DELIBERATION CONCERNANT L'APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER – BUDGET ANNEXE « FRESNOY » – N° 2016.04.19.02**

*Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr Luc VAN DRIESSCHE, Adjoint au Maire, chargé des finances, après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer et l'état des restes à réaliser de la section d'investissement, en dépenses et en recettes.*

*Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015 ;*

*Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer.*

*Considérant que le compte de gestion du receveur est régulièrement établi*

- a) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;*
- b) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;*
- c) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;*

*- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.*

*Ont signé au registre des délibérations :*

*Mmes : C. CHARLOT – V. GAUTIER – C. HERMANT – V. JACINTO*

*Mrs. : M. BORREWATER – F. COQUEREL – Y.B. DE BEURMANN – L. DESROUSSEAUX – D. DUQUESNE – J.C. RUHANT – L. VAN DRIESSCHE – D. WICQUART*

### **IV. DELIBERATION CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 – BUDGET ANNEXE « FRESNOY » - N° 2016.04.19.03**

- Vu l'instruction M 14*
- Vu les Budgets de l'exercice 2015 approuvés,*
- Vu le déficit constaté dans la Section Investissement et l'excédent constaté dans la Section Fonctionnement :*

#### **Section INVESTISSEMENT**

*Total des dépenses.....183 598,73 €      Total des recettes..... 264 800,49 €*

Excédent de l'exercice ..... 81 201,76 €  
 Déficit antérieur reporté ..... - 264 800,49 €  
**Résultat définitif** ..... - 183 598,73 €

#### **Section FONCTIONNEMENT**

Total des dépenses..... 752 905,89 €      Total des recettes..... 770 542,80 €  
 Excédent de l'exercice ..... 17 636,91 €  
 Excédent antérieur reporté..... 291 103,00 €  
**Résultat définitif** ..... 308 739,91 €

Le Conseil Municipal **DECIDE** par 12 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention d'affecter

- à la section d'**Investissement** (compte 001) la somme de **183 598,73 €** correspondant au déficit d'investissement.
- à la section de **Fonctionnement** (compte 002) la somme de **308 739,91 €** correspondant à l'excédent de fonctionnement qui sera ventilée lors du Budget 2016.

#### **V. DELIBERATION CONCERNANT L'APPROBATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – BUDGET PRINCIPAL – N° 2016-04-19.04**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Luc VAN DRIESSCHE, Adjoint au Maire chargé des finances, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par M. M. BORREWATER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

a) lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

#### **Section INVESTISSEMENT**

Total des dépenses..... 779 940,21 €      Total des recettes..... 484 924,43 €  
 Déficit de l'exercice ..... - 295 015,78 €  
 Excédent antérieur reporté..... 153 366,17 €  
**Résultat définitif** ..... - 141 649,61 €

#### **Section FONCTIONNEMENT**

Total des dépenses..... 770 168,10 €      Total des recettes..... 819 345,75 €  
 Excédent de l'exercice..... 49 177,65 €  
 Excédent antérieur reporté..... 211 687,36 €  
 Part affectée à l'investissement..... 0,00 €  
**Résultat définitif** ..... 260 865,01 €

**RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015 : Excédant : 119 215,40 €**

b) constate aussi bien, pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

c) reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

d) vote et arrête les résultats définitifs résumés ci-dessus, par 11 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.

e) Ont signé au registre des délibérations :

*Mmes* : C. CHARLOT – V. GAUTIER – C. HERMANT – V. JACINTO

*Mrs. : F. COQUEREL – Y.B. DE BEURMANN – L. DESROUSSEAUX – D. DUQUESNE – J.C. RUHANT  
– L. VAN DRIESSCHE – D. WICQUART*

## **VI. DELIBERATION CONCERNANT L'APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 DU TRESORIER – BUDGET PRINCIPAL – N° 2016-04-19.05**

*Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr Luc VAN DRIESSCHE, Adjoint au Maire, chargé des finances, après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer et l'état des restes à réaliser de la section d'investissement, en dépenses et en recettes.*

*Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015 ;  
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer.*

*Considérant que le compte de gestion du receveur est régulièrement établi*

- a) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;*
- b) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;*
- c) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;*

*- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.*

*Ont signé au registre des délibérations :*

*Mmes : C. CHARLOT – V. GAUTIER – C. HERMANT – V. JACINTO*

*Mrs. : M. BORREWATER – F. COQUEREL – Y.B. DE BEURMANN – L. DESROUSSEAUX – D. DUQUESNE – J.C. RUHANT – L. VAN DRIESSCHE – D. WICQUART*

## **VII. DELIBERATION CONCERNANT L'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015 – BUDGET PRINCIPAL – N° 2016-04-19.06**

- Vu l'instruction M 14*
- Vu les Budgets de l'exercice 2015 approuvés,*
- Vu le déficit constaté dans la Section Investissement et l'excédent constaté dans la Section Fonctionnement :*

### **Section INVESTISSEMENT**

<i>Total des dépenses.....</i>	<i>779 940,21 €</i>	<i>Total des recettes.....</i>	<i>484 924,43 €</i>
<i>Déficit de l'exercice .....</i>	<i>- 295 015,78 €</i>		
<i>Excédent antérieur reporté.....</i>	<i>153 366,17 €</i>		
<b><i>Résultat définitif .....</i></b>	<b><i>- 141 649,61 €</i></b>		

<i>Report des dépenses R à R .....</i>	<i>20 700,00 €</i>	<i>Report des recettes R à R.....</i>	<i>0,00 €</i>
--	--------------------	---------------------------------------	---------------

***Résultat RAR .....*** - 20 700,00 €

### **Section FONCTIONNEMENT**

<i>Total des dépenses.....</i>	<i>770 168,10 €</i>	<i>Total des recettes.....</i>	<i>819 345,75 €</i>
<i>Excédent de l'exercice.....</i>	<i>49 177,65 €</i>		

Excédent antérieur reporté.....211 687,36 €  
 Part affectée à l'investissement..... 0,00 €  
**Résultat définitif.....260 865,01 €**

**Résultat définitif : 119 215,40 €**

Le Conseil Municipal **DECIDE** par 12 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention d'affecter

- à la section d'**Investissement** (compte 001) la somme de **141 649,61 €** correspondant au déficit d'investissement.
- à la section de **Fonctionnement** (compte 002) la somme de **119 215,40 €** qui sera ventilée lors du Budget 2016.
- à la section d'**Investissement** (compte 1068) la somme de **141 649,61 €**.

### **VIII. DELIBERATION CONCERNANT LE VOTE DES TROIS TAXES COMMUNALES – N° 2016-04-19.07**

Monsieur le Maire propose à l'ensemble du Conseil Municipal de maintenir les taux des trois taxes communales votés en 2015.

Les taxes pour 2016 seront les suivantes :

**Taxe d'Habitation** ..... 17,64 %  
**Taxe Foncier bâti** ..... 14,60 %  
**Taxe Foncier non bâti**..... 47,41 %

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal donne son accord par 12 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.

### **IX. DELIBERATION POUR LES SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ORGANISMES EXTERIEURS PAR LA COMMUNE SUR L'EXERCICE 2016 – N° 2016-04-19.08**

Le Conseil Municipal vote les **subventions** ci-après qui seront allouées en 2016 :

1) Association des Parents d'Elèves (APE) ..... 300,00 €  
 2) Association Foyer Rural – Bibliothèque..... 2 100,00 €  
 3) Sortie scolaire (APE)..... 500,00 €  
 4) Ensemble musical des Weppes..... 600,00 €  
 5) Office de Tourisme de Weppes..... 583,00 €  
 6) Association Foyer Rural – Foulées des Weppes..... 500,00 €  
 7) Association SEWEP ..... 200,00 €  
 8) ILEP - centres aérés petites vacances ..... 1 100,00 €  
 9) Association Foyer Rural – Médiathèque / cartes ..... 500,00 €  
 10) Association Foyer Rural – Médiathèque / bénévoles ..... 150,00 €  
 11) RCLV – centres aérés vacances d'été..... 8 000,00 €  
 12) Innov' Enfance..... 1 400,00 €  
 13) USEP 2016..... 50,00 €  
 14) Weppes Natation ..... 210,00 €  
 15) Association du Foyer Rural – Garderie..... 5 000,00 €  
 16) Association du Foyer Rural – Animation..... 1 000,00 €  
 17) Subvention exceptionnelle – remise de prix « Ecoles fleuries » 190,00 €

**TOTAL..... 22 383,00 €**

*affectés au compte 6574 subv.fonct. – assoc. & pers.droit privé*

*Après discussion, l'ensemble du Conseil Municipal donne son accord par 12 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.*

**X. DELIBERATION CONCERNANT LE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE – N° 2016-04-19.09**

*Le montant maximum de l'indemnité annuelle des gardiens d'églises communales représente 474,22 € pour un gardien résidant dans la localité où se trouve l'édifice du culte et à 119,55 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune, visitant l'église à des périodes rapprochées.*

*Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser une indemnité pour le gardiennage de l'église communale en la fixant, pour l'année 2016, à 100,00 € (cent euros).*

*Après délibération, le Conseil Municipal approuve l'indemnité de **100,00 euros (cent euros)** pour le gardiennage, en 2016, de l'église de la commune par 12 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.*

**XI. DELIBERATION CONCERNANT LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT A PREVOIR SUR LE BUDGET 2016 – N° 2016-04-19.10**

Monsieur le Maire expose les différents investissements prévus pour l'année. Ces investissements sont notamment constitués de matériels pour le service technique.

Monsieur Damien WICQUART demande une explication quant au prix de rachat à la Communauté de Communes de Weppes du véhicule utilitaire. Monsieur le Maire explique que ce prix (Environ 20 000 euros) correspond à la valeur amortie par l'EPCI.

*Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que les achats suivants soient prévus sur le budget 2016 :*

- Remise aux normes électriques du bâtiment scolaire*
- Travaux d'accessibilités des bâtiments communaux (mairie et église)*
- Véhicule utilitaire pour le service technique*
- Matériels et outillages pour le service technique*
- Mise en enrobé des trottoirs rue du Haut Quesnoy*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour les dépenses d'investissement par 12 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.*

*Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2016.*

**XII. DELIBERATION CONCERNANT LA DISCUSSION ET LE VOTE DU BUDGET 2016 – BUDGET ANNEXE « FRESNOY » - N° 2016-04-19.11**

*Monsieur le Maire présente le projet de budget 2016 établi en collaboration avec Monsieur Luc VAN DRIESSCHE, Adjoint au Maire.*

*Après discussion des différents chapitres et articles de la section de fonctionnement, le Conseil Municipal adopte le budget d'exploitation suivant :*

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

### **Recettes**

002	Excédent fonctionnement reporté .....	308 739,91 €
70	Produits des services du domaine et des ventes.....	290 592,00 €
	<b>TOTAL.....</b>	<b>599 331,91 €</b>

### **Dépenses**

011	Charges à caractère général .....	142 589,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections .....	183 598,73 €
65	Autres charges gestion courante.....	273 144,18 €
	<b>TOTAL.....</b>	<b>599 331,91 €</b>

*Il est procédé au vote de la section de **Fonctionnement**. Le Conseil Municipal donne son accord par 12 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.*

*Après discussion des différents chapitres et articles de la section d'investissement, le Conseil Municipal adopte le budget d'investissement suivant :*

## **SECTION INVESTISSEMENT**

### **Recettes**

040	Opérations d'ordre de transferts entre sections .....	183 598,73 €
	<b>TOTAL.....</b>	<b>183 598,73 €</b>

### **Dépenses**

001	Solde d'exécution négatif reporté .....	183 598,73 €
	<b>TOTAL.....</b>	<b>183 598,73 €</b>

*Il est procédé au vote de la section d'**Investissement**. Le Conseil Municipal donne son accord par 12 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.*

## **XIII. DELIBERATION CONCERNANT LA DISCUSSION ET LE VOTE DU BUDGET 2016 – BUDGET PRINCIPAL – N° 2016-04-19.12**

*Monsieur le Maire présente le projet de budget 2016 établi en collaboration avec Monsieur Luc VAN DRIESSCHE, Adjoint au Maire.*

*Après discussion des différents chapitres et articles de la section de fonctionnement, le Conseil Municipal adopte le budget d'exploitation suivant :*

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**Recettes**

002	Excédent fonctionnement reporté .....	119 215,40 €
70	Produits des services du domaine et des ventes.....	48 000,00 €
73	Impôts et taxes.....	268 958,00 €
74	Dotations, subventions, participations .....	116 764,00 €
75	Autres produits de gestion courante .....	274 944,18 €
	<b>TOTAL.....</b>	<b>827 881,58 €</b>

**Dépenses**

011	Charges à caractère général .....	223 838,58 €
012	Charges de personnel .....	178 120,00 €
014	Atténuation de produits.....	50,00 €
023	Virement section investissement .....	345 540,00 €
65	Autres charges gestion courante.....	75 033,00 €
66	Charges financières .....	4 500,00 €
67	Charges exceptionnelles .....	800,00 €
	<b>TOTAL.....</b>	<b>827 881,58 €</b>

*Il est procédé au vote de la section de **Fonctionnement**. Le Conseil Municipal donne son accord par 12 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.*

*Après discussion des différents chapitres et articles de la section d'investissement, le Conseil Municipal adopte le budget d'investissement suivant :*

**SECTION INVESTISSEMENT****Recettes**

021	Virement de la section fonctionnement.....	345 540,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves .....	148 009,61 €
13	Subventions d'investissement.....	37 000,00 €
	<b>SOUS-TOTAL.....</b>	<b>530 549,61 €</b>
	R à R en recettes .....	0,00 €
	<b>TOTAL.....</b>	<b>530 549,61 €</b>

**Dépenses**

001	Solde d'exécution de la section d'investissement .....	141 649,61 €
16	Emprunts et dettes.....	14 500,00 €
20	Immobilisations incorporelles .....	19 500,00 €
21	Immobilisations corporelles.....	294 200,00 €
23	Immobilisations en cours .....	40 000,00 €
	<b>SOUS-TOTAL.....</b>	<b>509 849,61 €</b>



R à R en dépenses ..... 20 700,00 €

**TOTAL..... 530 549,61 €**

*Il est procédé au vote de la section d'Investissement. Le Conseil Municipal donne son accord par 12 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.*

#### **XIV. INFORMATION SUR LES REUNIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES**

##### **Commission jeunesse :**

##### Conseil de l'école :

Le Conseil de l'école s'est réuni le 11 mars dernier. Madame Catherine CHARLOT est revenue sur deux points concernant le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : Le téléphone de l'école doit afficher les numéros de téléphone des appels entrants ; une alarme doit être mise en place. Elle doit être différente de celle existante et utilisée lors d'une demande d'évacuation des bâtiments (incendie par exemple).

Messieurs BORREWATER et DE BEURMANN rappellent que des travaux de mise aux normes électriques sont prévus cette année à l'école. Le budget est voté en conséquence. Cette mise aux normes sera l'occasion d'installer un dispositif à utiliser dans le cadre du PPMS.

##### Cantine scolaire :

Des parents ont signalé un problème à la cantine scolaire. Madame Catherine CHARLOT et Monsieur Michel BORREWATER se chargent de se renseigner sur les causes de ce problème.

Madame Catherine CHARLOT rappelle qu'un MAPA (Marché à Procédure Adaptée) est en cours pour la prestation de préparation des repas pour la cantine scolaire. Le cahier des charges mentionne notamment la demande d'options intégrant l'utilisation partielle de produits certifiés BIO et de produits issus des circuits courts. Les entreprises ont jusqu'au lundi 9 mai 2016 pour répondre à l'appel d'offre.

##### Sortie scolaire :

Madame Valérie JACINTO annonce que la sortie initialement prévue en Belgique (Pari Daiza) est annulée. L'Association des Parents d'Elève, en collaboration avec Madame Maggy DESCENDRE, directrice de l'école, prépare l'organisation d'une autre sortie.

##### **Commission animation :**

Monsieur Luc VAN DRIESSCHE annonce que 118 personnes ont participé au Parcours du Cœur du 3 avril dernier. La météo, clémente pour cette édition, était propice à la ballade.

Monsieur le Maire ajoute que deux événements sont prévus par la responsable de la médiathèque, Madame Astrid BACHELOT : le dimanche 22 mai, après-midi, initiation au Lindy Hop (danse du swing des années 30) et le dimanche 5 juin, représentation du groupe celtique « Ormuz » dans l'église.

##### **Commission communication :**

Monsieur Didier DUQUESNE propose aux volontaires la distribution du bulletin

intermédiaire dans les boîtes aux lettres du village.

**Commission urbanisme :**

Monsieur le Maire annonce qu'il assistera, jeudi 21 avril 2016, à une réunion concernant l'analyse du dossier d'accessibilité du bâtiment de la Mairie.

D'autre part, il est dit que, lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal, fixée au 27 avril prochain, la révision du PLU fera l'objet d'une discussion.

Monsieur le Maire remet à l'ensemble des Conseillers présents une partie des documents de travail. Le reste de la documentation sera transmis ultérieurement.

**Commission environnement :**

Monsieur Damien WICQUART rappelle que le marché aux fleurs aura lieu le samedi 23 avril prochain, de 9h00 à 12h00. Il informe l'ensemble du Conseil Municipal de l'organisation de cette matinée.

La commission demande que les employés du service technique soient présents en plus des bénévoles. Monsieur le Maire rappelle qu'un ordre de mission doit leur être remis.

**XV. INFORMATIONS SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE WEPPE  
RAPPORT SUR LES REUNIONS DE CHAQUE COMMISSION, PAR LES  
DELEGUES**

Monsieur Michel BORREWATER relate le Conseil Communautaire du 24 mars dernier. Il était, pour cette séance, notamment question du vote du budget 2016. Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit du dernier budget de l'existence de l'EPCI. Cet ultime budget prend particulièrement en compte la couverture des dépenses supplémentaires générées par l'entrée à la MEL, le rachat des matériels techniques et les derniers travaux de voirie de compétence intercommunale.

**XVI. QUESTIONS DIVERSES**

**Plaques de rue :**

Monsieur le Maire demande qu'un point soit réalisé concernant le remplacement éventuel de certaines plaques de rue. Il signale également qu'une commande doit être effectuée pour la nouvelle rue du Vieux Pavé desservant les logements du « Lotissement de la Fresnoy ».

**Organisation du Conseil Municipal :**

Monsieur le Maire annonce que Monsieur Luc VAN DRIESSCHE a, pour des raisons personnelles, décidé de démissionner de son poste d'Adjoint. Il est proposé de procéder, lors du prochain Conseil Municipal, à son remplacement. En cas de cessation des fonctions d'un adjoint, l'article L. 2122-14 du CGCT précise que l'élection d'un nouvel adjoint doit avoir lieu dans la quinzaine de la vacance, une fois que l'acceptation de la démission a été notifiée par le Préfet.

Monsieur le Maire ajoute qu'il souhaite qu'un poste de 4<sup>ième</sup> adjoint soit créé. Cette création permettrait une « restructuration » du Conseil Municipal (délégations, commissions...) et une meilleure répartition des tâches.

Il est annoncé qu'un courriel d'informations à ce sujet sera transmis dans les prochains jours à l'ensemble des membres du Conseil Municipal, avant la prochaine séance.

**100<sup>ème</sup> anniversaire de la Bataille de Fromelles :**

Madame Catherine HERMANT rappelle que cette année aura lieu le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la Bataille de Fromelles. Environ 5000 personnes sont attendues pour cet évènement. Pour y assister, les inscriptions sont ouvertes et accessibles depuis le site Internet de la mairie de Fromelles.

Il est signalé que cet évènement fera l'objet d'une restriction de circulation dans les villages alentours, dont notre commune.

**Document d'urbanisme / SCOT :**

Suite à une question de Madame Catherine CHARLOT, Monsieur Michel BORREWATER rappelle que des documents de préparation du SCOT sont à disposition. Une version papier est consultable en mairie. Une version numérique l'est également sur le site de l'Agence Métropole chargée de cette révision : <http://www.scot-lille-metropole.org>

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.*